

# La gestion administrative des RH

## Réflexions autour du 1er pilier

**Mardi 7 novembre 2017**  
**13h45 à 17h30**



**HEG - Haute école de  
gestion Arc  
Campus Arc 1  
2000 Neuchâtel**

En partenariat avec:



## Public cible

Responsables administratifs et RH, comptables et responsables financiers en entreprise ou en fiduciaire.

## Concept

La série de séminaires « La gestion administrative des RH », traite spécifiquement de problématiques administratives dans l'environnement des PME. A un rythme annuel, nous couvrons des sujets en lien avec les assurances sociales, les impôts, les conventions collectives, les normes, etc.

Durant les éditions précédentes, nous avons abordé les points d'attention relatifs au travail transfrontalier ainsi qu'à la gestion des absences. Cette année, nous orientons nos projecteurs sur la mère des assurances sociales : l'assurance-vieillesse et survivants (AVS).

## Objectifs de la demi-journée / Méthodes de présentation

L'objectif de la demi-journée est de faire un tour d'horizon des problématiques potentielles et réelles liées à l'AVS pour l'employeur. Voici quelques thématiques choisies par nos intervenantes :

Pourquoi s'affilier à telle ou telle caisse? Avantages – inconvénients – critères? Comment gérer les « pluri-activités »? Détachement et expatriation : quels traitements AVS? Comment se déroule un contrôle AVS, dans quel but, avec quelles conséquences? Quelles sont les erreurs fréquentes? Quels salaires / prestations faut-il soumettre? Avez-vous vraiment à faire à un indépendant du point de vue de l'AVS? Quels sont les pièges à éviter pour l'indépendant? Une fois affilié à l'AVS, un long fleuve tranquille pour l'indépendant?

Le séminaire sera présenté essentiellement sous forme de d'études de cas et de questionnements pratiques. Comme toujours, nous allons privilégier l'échange – à vous d'être prêts avec vos bonnes questions.

## Thèmes de la demi-journée

- Affiliation (critères, avantages, inconvénients, règles)
- Détachement, expatriation, activités transfrontalières (Suisse-UE notamment)
- « Pluri-activités »
- Conséquences d'un non-respect des lois et directives
- Délais de paiement des cotisations et intérêts (latitudes et contraintes)
- Contrôle AVS : objectifs – processus - conséquences
- Pièges AVS pour l'employeur
- Pièges pour l'indépendant
- Salaires AVS : erreurs fréquentes
- L'AVS au début de l'activité indépendante
- Les fluctuations du revenu dans l'activité de l'indépendant
- Les problèmes de santé de l'indépendant et l'AVS

## Programme

13h30 - 13h45	Accueil
13h45 - 13h50	Introduction <i>Benjamin CHAPUIS</i>
13h50 - 14h50	Cas pratiques et questions choisies – Regard de la réviseure AVS <i>Evelyne JEANNERET</i>
14h50 - 15h20	Cas pratiques et questions choisies - Regard de la Caisse de compensation <i>Régine de BOSSET</i>
15h20 - 15h50	Pause-café
15h50 - 16h20	Cas pratiques et questions choisies – Regard de la Caisse de compensation (suite) <i>Régine de BOSSET</i>
16h20 - 17h20	Cas pratiques et réflexions autour de l'indépendant <i>Ludmila SCHINDELHOLZ</i>
17h15 - 17h30	Conclusion et fin du séminaire

## Intervenant-e-s

- Régine de BOSSET, avocate, Chambre neuchâteloise de commerce et de l'industrie (CNCI), Caisse interprofessionnelle neuchâteloise de compensation pour l'industrie, le commerce et les arts et métiers (CICICAM), Neuchâtel
- Evelyne JEANNERET, lic. oec. pol., experte fiduciaire, réviseur AVS diplômée, EconomieFidu Sàrl, Fleurier, Prof. chargée d'enseignement, Haute école de gestion Arc, Neuchâtel
- Ludmila SCHINDELHOLZ, Prof. chargée d'enseignement, Avocate, Haute école de gestion Arc, Neuchâtel

## Lieu et accès

### Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc  
Campus Arc 1  
Espace de l'Europe 21  
2000 Neuchâtel

### Accès

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics.

Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel  
Arrêt de bus: Gare / Blaise Cendrars

### Inscription

Délai : 30 octobre 2017

En ligne sur: <https://www.ig.he-arc.ch/AVS>

### Finance d'inscription

CHF 200.- pour la demi-journée (documentation et pause-café comprises).

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

### Responsable du séminaire

Benjamin CHAPUIS, Prof. Haute école de gestion Arc

### Organisation/ Contact

Loredana Monica VALCU

E-mail : [monica.valcu@he-arc.ch](mailto:monica.valcu@he-arc.ch)

Tél :+41 32 930 20 76

HEG - Haute école de gestion Arc

Espace de l'Europe 21 – 2000 Neuchâtel

[www.heg-arc.ch](http://www.heg-arc.ch)